

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGÉE DES ETUDES PREALABLES A LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME INSTITUTIONNELLE DU SOUS SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE URBAINE

République du Bénin

Présidence de la République

Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEP/MR)

Projet d'Approvisionnement en Eau Potable en milieu rural et d'Assainissement des Eaux Usées Urbaines. No de Crédit : 5931-BJ

La République du Bénin a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant :

ELABORATION DES ETUDES PREALABLES A LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME INSTITUTIONNELLE DU SOUS SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE URBAINE AU BENIN

Sollicitation de Manifestation d'Intérêt N°01 /07/ PR/ANAEPMR/PEPRAU/SPM/SA
Date : 12 Septembre 2017

Les services de consultant (« Services ») comprennent :

- Etudes techniques : (i) l'actualisation du programme d'investissement prioritaire 2017-2021 du sous-secteur de l'hydraulique urbaine ; (ii) l'actualisation de l'inventaire des installations de production, de transport et de distribution d'eau potable, des moyens d'exploitation des centres urbains et péri-urbains actuellement gérés par la SONEB par une revalorisation, répartition par nature (biens de retour, biens de reprises, biens propres de la SONEB), et une identification d'un programme de réhabilitation et de renouvellement.
- Etudes organisationnelles : (i) élaboration du cadre organisationnel de la Société de Patrimoine et d'un programme de renforcement des capacités des acteurs ; et (ii) élaboration des textes portant attributions, fonctionnement d'une structure de régulation du sous-secteur de l'hydraulique.
- Etudes juridiques et réglementaires : (i) l'élaboration du dossier de pré-qualification et du dossier d'appel d'offre complet pour le recrutement de l'opérateur privé de référence ; (ii) l'élaboration du contrat de concession, du contrat plan, du contrat d'affermage et du contrat de performance annexe du contrat d'affermage.
- Etudes financières à : (i) l'actualisation de l'étude tarifaire du sous-secteur de l'hydraulique urbaine ; (ii) l'élaboration du modèle financier du sous-secteur de l'hydraulique urbaine.

Compte tenu de leur interdépendance l'ensemble des études sera conduite par un bureau d'étude unique. La durée estimative des études est de quatre (04) mois à compter du mois janvier 2018.

L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural (ANAEPMR) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Expériences générales du candidat dans les études techniques, organisationnelles, juridiques et réglementaires et en conduite des études financières ;
- Expériences générales du candidat dans les études techniques, organisationnelles, juridiques et réglementaires et en conduite des études financières en Afrique de l'Ouest serait un grand atout ;
- Capacité technique et de gestion de la firme dans le secteur de l'eau potable en milieu urbain et dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles du secteur de l'hydraulique urbaine ;
- Disponibilité en personnel de gestion administrative et financière nécessaire à la réalisation de l'ensemble des études demandées (techniques, juridiques et financières) ;
- Et toute information jugée pertinente en rapport avec la mission demandée.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts et de crédits et dons de l'AID », édition de janvier 2011 révisée en juillet en 2014 « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Veillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d'intérêts dans le cadre des Services objet de la présente sollicitation de manifestation d'intérêt : « les consultants (y compris leur personnel et leurs sous-traitants) ni aucune des entreprises qui leur sont affiliées ne peuvent être engagés pour une mission qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec une autre de leurs missions de conseil. Ainsi, des consultants engagés pour préparer le dossier technique d'un projet d'infrastructure ne peuvent être engagés pour préparer une évaluation indépendante des aspects environnementaux du même projet ; et les consultants qui aident un client à privatiser des actifs publics ne peuvent acquiescer lesdits actifs ni conseiller les acheteurs de ces actifs. De même, les consultants engagés pour préparer les Termes de référence d'une mission ne peuvent être retenus pour la mission en question ».

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, les jours ouvrables et heures de travail à l'adresse ci-dessous :

Bureau d'Analyse et d'Investigation (BAI) - Présidence de la République
Palais de la Marina - 01 BP : 2028
Tél : + 229 21 30 02 36
Email : assistantecspr@bai.presidence.bj
Cotonou – Bénin

Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
Attn : Le Directeur Général
Palais de la Marina - 01 BP : 2028
Tél : + 229 21 30 02 36
Email : samigan@presidence.bj
Cotonou - Bénin

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier au plus tard le 5 octobre 2017 à 11 heures à l'adresse ci-après :

Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAEPMR
Bureau d'Analyse et d'Investigation (BAI) - Présidence de la République
Palais de la Marina - 01 BP : 2028
Tél : + 229 21 30 02 36
Email : assistantecspr@bai.presidence.bj
Cotonou – Bénin

Le Directeur Général de l'ANAEPMR

Sylvain ADOKPO MIGAN